



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/902  
12 novembre 2009

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**781ème séance plénière**

PC Journal No 781, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 902**  
**ATELIER INTERNATIONAL D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE**  
**L'ESCLAVAGE MODERNE : EXPÉRIENCES NATIONALES,**  
**RÉGIONALES ET INTERNATIONALES**

Oulan-Bator (Mongolie), 9 et 10 février 2010

Le Conseil permanent,

Se félicitant de la proposition du Kazakhstan et de la Mongolie, figurant dans le document PC.DEL/836/09/Rev.1, d'utiliser le Fonds de partenariat de l'OSCE pour financer un atelier international d'experts sur la lutte contre l'esclavage moderne : expériences nationales, régionales et internationales, devant être parrainé par la Présidence de l'OSCE de 2010, à Oulan-Bator (Mongolie), les 9 et 10 février 2010,

Se félicitant que la Présidence entrante de l'OSCE en 2010 parraine cette manifestation particulière,

Rappelant la Déclaration ministérielle de Madrid sur les partenaires de l'OSCE pour la coopération (MC.DOC/1/07/Corr.1),

Rappelant la Décision du Conseil ministériel No 2/03, adoptée à Maastricht, sur la lutte contre la traite des êtres humains,

Rappelant la Décision No 812 du Conseil permanent sur l'établissement d'un Fonds de partenariat,

Décide d'autoriser l'utilisation du Fonds de partenariat, sous réserve que des contributions suffisantes soient disponibles, pour financer l'atelier proposé ;

Encourage les États participants et les partenaires asiatiques pour la coopération à contribuer au Fonds de partenariat à cette fin.